

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 300

14 février 2011

SOMMAIRE

Aldgate Holdings S.à r.l.	14374	Ocean Properties S.A.	14395
Chamäleon und Aktivität S.A.	14400	Odilon S.A.	14396
Classic Line S.A.	14400	Omnia Private Equity Investments S.A.	14396
Daford Invest S.A. SPF	14383	Onion S.A.	14396
International Power Investments S.à r.l.	14372	Oreades Finance S.à r.l.	14396
Kerdi S.A.	14389	Parkimm Investissements S.A.	14397
Kim International S.A.	14390	Partalux SPF	14392
Kojac S.A.	14354	Pharmapath Sàrl	14397
La Iolla S.A.	14390	Presidential Properties	14396
Lhêtre	14390	Princess Wilru	14395
LIC US Real Estate Fund No. 1 SICAV-FIS	14390	ProCompany Eberwein & Partner S.à r.l.	14396
Lime Invest & Co. S.C.A.	14390	Promotions et Participations International S.A.	14397
Lion Trading Sàrl	14391	Promotions et Participations International S.A.	14397
Lorken & West S.A.	14391	Quilvest Europe	14397
Ludwig Consult S.à r.l.	14391	Ravago S.A.	14399
Magnalux Invest S.A.	14389	Realty International Lloyd S.A.	14399
Manchester S.A.	14392	Redfields S.à r.l.	14394
Maschinenbau und Metallbau G.m.b.H. ..	14391	R.E.P. Real Estate Participation S.A.	14398
Medea Consulting S.A.	14392	R.J.C. Immobilière S.A.	14398
Melchior International S.A.	14392	R.M. Co S.à r.l.	14398
Meriden (Luxembourg) S.A.	14392	R.M. Co S.à r.l.	14398
Meriden (Luxembourg) S.A.	14393	Romano S.A.	14398
M.I.F.	14391	Salpa S.A.	14399
Milleknapp S.à r.l.	14393	SFPV S.A.	14398
MMW Securities Fund, Sicav	14393	Soficob S.A.	14394
Montnoir Or S.à r.l.	14394	S.P.I. S.A.	14399
Munroe K Luxembourg S.A.	14393	SportsBook s.à r.l.	14399
NERI - PARTALUX Holding S.A.	14392	Sterling Testing S.à r.l.	14400
Net One S.A.	14394	Stratford Capital Management S. à r.l. ...	14400
Nettoservice S.A.	14393	Styron Luxco S.à r.l.	14400
Newby Investment & Development S.A.	14395	Vesalius Biocapital II Investments S.A. SI- CAR	14354
N & G Patent Services S.A.	14394		
NPA.H S.à r.l.	14395		
Ocean Properties S.A.	14395		

Kojac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

R.C.S. Luxembourg B 19.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007718/9.

(110008797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Vesalius Biocapital II Investments S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1445 Strassen, 1B, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 158.518.

STATUTES

In the year two thousand and eleven,

on the twenty-eight day of January.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared the following:

“Vesalius Biocapital II Partners S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of EUR 20,000.-, with registered office at 1B, rue Thomas Edison L-1445 Strassen and in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (“VBIIIP”),

represented by Maître Laurent Schummer, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy, given in Brussels (Belgium), on 24 January 2011;

such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn up:

“Chapter I. Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate name. There is hereby established a company (the “Company”) in the form of a public limited company (société anonyme) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the “Laws”) and by the present articles of association (the “Articles of Association”). The Company is in particular subject to the Loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (“SICAR”), as amended, (the “SICAR Law”). Unanimous consent of all shareholders and the prior approval of the Commission de Surveillance du Secteur Financier is required should the Company elect to cease being subject to the SICAR Law.

The Company will exist under the corporate name of “Vesalius Biocapital II Investments S.A. SICAR”.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the municipality of Strassen.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Strassen by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that, in the view of the Board of Directors, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Art. 3. Object. The Company's investment policy (the “Investment Policy”) is to (i) buy, sell, hold and otherwise invest in Securities of Vesalius Biocapital II S.A. SICAR, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the “Portfolio Investment”); (ii) to exercise all rights, powers, privileges, and other incidents of ownership or possession with respect to Securities held or owned by the Company; and (iii) to engage in all activities and transactions as may be necessary, advisable, or desirable to carry out the foregoing.

The Investment Policy can only be changed with the unanimous consent of the shareholders of the Company.

The object of Vesalius Biocapital II S.A. SICAR is to make risk capital and risk capital related investments in view of having its shareholders benefit from the results of the management of such risk capital and risk capital related investments as a consideration for the risk borne by such shareholders in compliance with article 1 of the SICAR Law. The investment policy of Vesalius Biocapital II S.A. SICAR is to buy, sell, hold and otherwise invest in Securities primarily of life science and nutrition companies and, on an ancillary basis, in white biotech, agro biotech and life sciences nanotech companies.

A risk capital or risk capital related investment consists in a direct or indirect participation in entities with the view of their launch, development or listing. The Company may hold any surplus of cash on cash deposits pending investment in risk capital or distributions to the investors. The Company shall not use derivative instruments.

In order to raise funds to pursue its Investment Policy, the Company will issue shares to institutional, professional or other well informed investors (“investisseurs avertis”) pursuant to article 2 of the SICAR Law (the “Well Informed Investors”).

To the full extent permitted by the SICAR Law, the Company may undertake any ancillary transactions which are directly or indirectly connected with its object and which would serve the objects of the Company directly or indirectly. The Company can also set up branches or subsidiaries and wholly or partly transfer its business to its affiliates.

The Company is fully subject to the SICAR Law.

Art. 4. Duration. The Company is formed for a limited duration ending on 31 December 2022.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Corporate Capital. The capital of the Company is divided into shares with no par value.

The shares may be held or acquired by whatever means only by persons or entities qualifying as Well Informed Investors.

The capital of the Company shall at any time be equal to the total net assets of the Company. Each share shall have the same net asset value (the “Net Asset Value” or “NAV”).

The minimum capital of the Company, after a period of twelve (12) months following the registration of the Company as a société d’investissement en capital à risque (a “SICAR”) shall be one million euro (EUR 1,000,000.-).

The Board of Directors is authorised without limitation to issue and allot shares at any time at an issue price equal to their NAV, provided that no shares may be issued for less than one euro (EUR 1.-) irrespective of NAV at the time of issue.

The shares may be issued without reserving the existing shareholders a preferential right to subscription of the shares to be issued. Each new shareholder admitted to the Company by the issue of new shares shall have to immediately subscribe a number of shares representing at least 25% of his total Commitment to the Company.

The NAV of each share shall be determined in accordance with the principles set out in article 7.

The shares qualify as income shares where profits may be distributed pursuant to the provisions set out hereafter. The Board of Directors may delegate to any duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares. The Board of Directors shall not issue any shares where it appears that such issue would or might result in such shares being directly or beneficially owned by a person, who is precluded from holding shares in the Company.

Art. 6. Form of Shares. The shares will be in the form of registered shares.

No holder of shares shall sell, assign, mortgage, pledge or otherwise dispose of its shares or other interests in the Company, or otherwise withdraw from the Company, without the prior written consent of shareholders holding 2/3 of the share capital of the Company, except if a shareholder wants to transfer his shares or other interest to companies which can be considered as a parent company (with at least a direct 50,1% stake in the transferring party) or a subsidiary (with at least a direct 50,1% stake) of the transferring shareholder. There shall be no transfer of shares of the Company as long as the NAV of those shares is nil or negative.

Notwithstanding the provisions set out here above, a transfer or other disposition of interests in the Company shall not be permitted if such transfer or disposition would result in:

- (a) a termination of the Company’s or the Portfolio Investment’s status as a SICAR; or
- (b) a violation of any law, rule, or regulation by the shareholders of the Company; or
- (c) additional legal compliance requirements for the Company.

Any permitted transfer is subject to the condition that the transferee (i) is a Well Informed Investor and (ii) succeeds the transferor in respect of all obligations in respect of the transfer shares (including for such purpose any commitments towards the Company to subscribe further shares). The Company shall not register any transfer of shares in its share register, unless the transferee has accepted in writing the provisions of any agreements between the transferor and the Company in respect of the transferred shares. A transfer to a parent or a subsidiary of the transferor as defined here above may only be effected under the condition subsequent that the transfer shall become ineffective upon the transferee ceasing to be a parent or subsidiary of the transferor, unless the Board of Directors has agreed otherwise in advance and following due notification by the transferee.

Notwithstanding the above, the Board of Directors may restrict or prevent the ownership of shares in the Company as the Board of Directors deems necessary for the purpose of ensuring that no shares in the Company are acquired or held by or on behalf of any person in breach of any law or requirements of any country or governmental or regulatory authority, and, in particular, the SICAR Law. The Board of Directors shall be entitled, for purposes of ensuring that no shares in the Company are held by or on behalf of any person in breach of any law or requirements of any country or governmental or regulatory authority, and, in particular, the SICAR Law, to at any time require any person whose name is entered in the shareholders' register to furnish it with any information, supported by affidavit, which it may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial or legal ownership of such shareholder's shares rests in a person who is precluded from holding shares in the Company.

A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register will be delivered to the shareholders.

Any permitted transfer of registered shares will be registered in the shareholders register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative (s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Association and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders.

Art. 7. Valuation of the shares. The net asset value (the "NAV") of the shares, based on the NAV of the Company, shall be determined on an annual basis under the responsibility of the Board of Directors and, in particular, on a fair value basis, as determined by the Board of Directors, taking into consideration the purchase price of the Securities, developments concerning the Portfolio Investment subsequent to the acquisition of the Securities and such other factor or factors as the Board of Directors may deem relevant.

The value of assets denominated in a currency other than the Euro (EUR) shall be determined by taking into account the rate of exchange prevailing at the time of the determination of the net asset value.

If the Board of Directors in good faith determines that, because of special circumstances, the valuation methods set forth here before do not fairly determine the net asset value of a security, the Board of Directors shall make such adjustments or use such alternative valuation method as it deems appropriate provided such is done on a consistent basis using the same valuation method used previously in similar circumstances.

The Board of Directors shall have the power at any time to determine, for all purposes under these articles of association, the fair value of any assets and liabilities of the Company and shall, by default, apply the guidelines and principles for valuation of portfolio companies set out by the IPEV board (International Private Equity and Venture Board).

The NAV of the shares and of the Company shall be expressed in Euro (EUR). Shares in respect of which the Board of Directors has issued a redemption notice shall be treated as existing and taken into account on the relevant redemption date, and from such time and until paid, the redemption price therefore shall be deemed to be a liability of the Company.

The determination of the NAV of the Company may be postponed for up to fifty (50) business days during:

(i) any period, if in the reasonable opinion of the Board of Directors, a fair valuation of the assets of the Company is not practical for reasons beyond the control of the Company;

(ii) the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposal or valuation of assets of the Company would be impracticable;

(iii) any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of the assets of the Company;

(iv) any period in which the Company deems the determination of the net asset value to be impractical or otherwise adverse to the best interests of the shareholders;

(v) in case of a decision to liquidate the Company, on and after the day of publication of the first notice given to the shareholder to this effect.

Art. 8. Acquisition of own shares - Redemption of shares. The Company may acquire its own shares in compliance with the provisions of article 49-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies (the "Company Law"). The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws and these Articles of Association.

The Company's shares are redeemable in compliance with the provisions of article 49-8 of the Company Law pursuant to the provisions set out hereafter and in compliance with the conditions and limits established by the Laws.

Whenever the Company has available cash for distribution, the Board of Directors may propose to the shareholders of the Company the redemption of some or all of their shares (the “Voluntary Redemption”). The redemption price at which each such share will be redeemed will correspond to the NAV of the shares (as determined on the basis of the net asset value of the SICAR at the time of such redemption and pursuant to article 7). If a shareholder elects to not have his shares redeemed by the Company, the Board of Directors will propose to the other shareholders of the Company to redeem, on a pro rata basis, a further amount of shares corresponding to the amount of shares which would have been redeemed from such shareholder if he had opted for the redemption.

In case of an event of default, being an event pursuant to which a shareholder fails to validly subscribe to new shares in the Company within 20 business days following the written demand by the Board of Directors, then the defaulting shareholder (the “Defaulting Shareholder”) will give the nondefaulting shareholders and the Executive Manager, among other things, the option of acquiring the Defaulting Investor’s shares in the Company at a price equal to such Defaulting Investor’s contributed capital as adjusted and less distributions made to such Defaulting Investor. Payment to the Defaulting Shareholder under this option will be by a non-interest bearing, no recourse promissory note, secured by the interest purchased, due six months following termination of the Company. If the non-defaulting shareholders and the Executive Manager do not elect to purchase the shares, the shares may be sold to a third party on terms no more favourable than those upon which the non-defaulting shareholders could have purchased these shares.

Where it appears to the Company that any person, who is precluded from holding shares in the Company, especially by lack of being a Well Informed Investor, either alone or in conjunction with any other person, is a beneficial or registered owner of shares, or that, in the reasonable judgment of the Board of Directors, there is a material risk to the Company that the continued participation of a shareholder in the Company would increase a material tax, regulatory or other burden on the Company, the Board of Directors is then entitled (and must do so where required to comply with the SICAR Law) to compulsorily redeem from any such shareholder all shares held by such shareholder. The price at which the relevant shares shall be redeemed shall be the NAV of the shares (as determined on the basis of the net asset value of the Company at the time of such redemption and pursuant to article 7). If the NAV of the shares is nil or negative, the price at which the relevant shares shall be redeemed shall be EUR 1.- per share. The exercise by the Company of the powers conferred by this paragraph shall not be questioned or invalidated in any case, on the ground that there was insufficient evidence of ownership of the shares by any person or that the true ownership of any shares was otherwise than appeared to the Company at the date of any redemption, provided that in such case the said powers were exercised by the Company in good faith.

When entitled to do so, the Company shall call for redemption of the relevant shares by notice sent by registered mail at the address which appears in the register of shareholders of the Company mentioning (i) the date of the redemption, (ii) the number of shares called for redemption, (iii) the redemption price, and (iv) the method of payment of the redemption price.

In case of a Voluntary Redemption by the Company, the shareholders will, within 15 business days following receipt of the above notice, inform the Company whether they wish to accept the redemption of their shares or not. In case where one or more shareholders elect(s) to not have his/their shares redeemed, the remaining shareholder(s) will, within 15 business days following receipt of a second notice by the Company calling for the redemption of the additional shares, inform the Company whether they wish to have additional shares redeemed in the manner described here above.

In no circumstance, a shareholder may request for the redemption of its shares.

Chapter III. Board of Directors, Statutory Auditor

Art. 9. Management. Save where the Company has a single Shareholder and where the number of directors may consequently be lower in accordance with applicable laws, the Company shall be managed by a board of directors, composed of not less than three members who need not be shareholders themselves (the “Board of Directors”).

The members of the Board of Directors will be elected by the general meeting of shareholders in compliance with the principles set out from time to time in the Private Placement Memorandum of the Company (the “PPM”), (and to this effect Vesalius Biocapital II Partners S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg (the “Executive Manager”), as long as it holds shares in the Company, shall have an exclusive right of proposal for appointment to the Board of Directors), who will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause by a resolution adopted by the general meeting of shareholders at a simple majority of the shareholders present or represented.

A resolution for the winding up of the Company must be put to the shareholders if a replacement board of directors is not approved within six (6) months from the date of the passing of a resolution for removal of all the members of Board of Directors. If the shareholders approve such a resolution in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association, the Company will be liquidated.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining directors may elect by co-optation a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders, which shall ratify such co-optation or elect a new member of the Board of Directors instead.

The shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Articles of Association or by the Laws to the general meeting of shareholders, or the independent auditor(s) are in the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors will in particular approve the following:

- (i) Management of capital calls to investors and from Vesalius Biocapital II;
- (ii) Distributions and redemptions of shares;
- (iii) Valuation of the Portfolio Investment;
- (iv) Management of conflicts of interest;
- (v) Review of financial reporting.

Art. 11. Fees and Expenses. The members of the Board of Directors shall be reimbursed for all reasonable expenses whatsoever incurred by the members of the Board of Directors in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object. No other remuneration will be paid to the members of the Board of Directors, save for the independent directors whose remuneration will be set by the Board of Directors subject, ultimately, to shareholders approval.

Art. 12. Liability - Indemnification. No member of the Board of Directors commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Any such member is only liable for the performance of its duties. Neither the members of the Board of Directors of the Company, nor their respective agents shall be liable to any shareholder or the Company for honest mistakes of judgment, or for action or inaction, taken in good faith for a purpose that was reasonably believed to be in the best interests of the Company, or for losses due to such mistakes, action, or inaction, or to the negligence, dishonesty, or bad faith of any employee, broker, or other agent of the Company, provided that such employee, broker, or agent was selected, engaged, or retained with reasonable care. Such persons may consult with counsel and accountants in respect of Company's affairs and be fully protected and justified in any action or inaction that is taken in accordance with the advice or opinion of such counsel or accountants, provided that they shall have been selected with reasonable care. The provisions of this Article shall not be construed so as to relieve (or attempt to relieve) any person of any liability by reason of wilful misconduct, recklessness or gross negligence or to the extent (but only to the extent) that such liability may not be waived, modified, or limited under applicable law, but shall be construed so as to effectuate the provisions of this Article to the fullest extent permitted by law.

The Company agrees to indemnify the Board of Directors of the Company and their respective agents to the fullest extent permitted by law and to save and hold them harmless from and in respect of all (i) reasonable fees, costs, and expenses, including legal fees, paid in connection with or resulting from any claim, action, or demand against the Board of Directors of the Company and their respective agents that arises out of or in any way relates to the Company, its properties, business, or affairs and (ii) such claims, actions, and demands and any losses or damages resulting from such claims, actions, and demands, including amounts paid in settlement or compromise (if recommended by attorneys for the Company) of any such claim, action or demand; provided, however, that this indemnity shall not extend to any conduct which constitutes recklessness, wilful misconduct or gross negligence. Expenses incurred by any indemnified person in defending a claim or proceeding covered by this Article shall be paid by the Company in advance of the final disposition of such claim or proceeding provided the indemnified person undertakes to repay such amount if it is ultimately determined that such person was not entitled to be indemnified. The provisions of this Article shall remain in effect as to each indemnified person whether or not such indemnified person continues to serve in the capacity that had entitled such person to be indemnified.

Art. 13. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Board of Directors may delegate special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to other persons or committees of its choice.

The Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two members of the Board of Directors.

The Company will also be bound by the joint signatures or single signature of any persons to whom special signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such special power.

Art. 14. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors may appoint from among its members a chairman (the "Chairman") and the Vice Chairman (the "Vice Chairman"). It may also appoint a secretary, who needs not be a member of the Board of Directors, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary").

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman (if any). A meeting of the Board of Directors must be convened if any two of its members so require.

The Chairman or, in his absence, the Vice Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in their absence the Board of Directors may appoint another member of the Board of Directors as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week notice of Board of Directors meetings shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board of Directors meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine. Any member of the Board of Directors may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another member of the Board of Directors as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the members of the Board of Directors holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Board of Directors present or represented at such meeting.

The Chairman has no casting vote.

One or more members of the Board of Directors may participate in a meeting by means of a videoconference or by any similar means of telecommunication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate as well as identify each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Any meeting using such distant communication means is deemed to be held at the Company's registered office.

In case of urgency, a written decision, signed by all the members of the Board of Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Board of Directors.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by all the directors attending physically the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two members of the Board of Directors.

Art. 15. Auditor. The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one auditor ("réviseur d'entreprises agréé"), who need not be shareholders and who shall carry out the duties prescribed by the SICAR Law.

The auditor will be elected by the general meeting of shareholders, who will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders.

Art. 16. Conflicts of Interest. If any member of the Board of Directors of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member shall disclose such personal interest to the Board of Directors.

Such member shall not consider or vote on any transaction of the Company in which it has or may have any personal interest unless the Board of Directors takes a duly motivated decision that (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

Such transaction and such member's interest therein shall be disclosed in a special report to the next general meeting of shareholders before any vote by the latter on any other resolution.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that a member of the Board of Directors, or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Chapter IV. General Meeting of Shareholders

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to these Articles of Association and the Laws.

Art. 18. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on the fifteenth day of March at 3:30 p.m. If such day is a public holiday, a Saturday or a Sunday, the meeting will be held on the next following Luxembourg bank business day.

Art. 19. Other General Meetings. The Board of Directors or the statutory auditor(s) may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least one tenth of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting of shareholders, may be held abroad if, in the judgment of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 20. Notice of General Meetings. Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with these Articles of Association or the Laws. The convening notice sent to the shareholders will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for an extraordinary general meeting shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Association and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 21. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, to be transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself. The Board of Directors may determine the form of proxy and may request that the proxies be deposited at the place indicated by the Board of Directors at least five business days prior to the date set for the meeting. Any legal entity, being a shareholder, may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting of shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Board of Directors may require. The Board of Directors may determine any other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. The coproprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must appoint one sole person to represent them at any general meeting of shareholders.

Art. 22. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Board of Directors.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the shareholders present or represented.

The chairman, the secretary and the scrutineer thus appointed together form the board of the general meeting.

Art. 23. Adjournment. The Board of Directors may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four weeks. The Board of Directors must adjourn it if so required by shareholders representing at least one fifth of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 24. Vote. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Each share entitles to one vote, subject to the limitations imposed by the Laws.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

At any general meeting of shareholders other than an extraordinary general meeting convened for the purpose of amending the Company's Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any extraordinary general meeting of shareholders, convened in accordance with these Articles of Association or the Laws, for the purpose of amending the Company's Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, the quorum shall be at least one half of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a three quarter majority of the votes cast by the shareholders is required at any such general meeting.

Any changes or amendments to the status of the Company as a société d'investissement en capital à risque shall require the prior approval of the Commission de Surveillance du Secteur Financier and the unanimous consent of the shareholders save where such change is the result of regulatory or legal changes to the SICAR Law.

The Executive Manager, in its capacity as shareholder of the Company and for as long as it is a shareholder of the Company, shall have a veto right with respect to all resolutions to be adopted by the general meeting of shareholders, provided that the exercise of such veto right is, in the reasonable discretion of the Executive Manager, necessary to ensure compliance with the PPM and the Articles of Association. In the same capacity and for the same reasons, the Executive Manager shall have the right to convene a shareholders meeting and/or to submit any resolutions for a vote to the shareholders meeting, subject only to compliance with the convening formalities as required pursuant to the Articles of Association.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary of the meeting and the scrutineer of the meeting and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman (if any) or any two directors.

Art. 26. Liability of Shareholders. Except as required by law, no shareholder shall be bound by, nor be personally liable for, the expenses, liabilities, or obligations of the Company in excess of its Commitment to the Company. Except as required by law, no shareholder shall be considered as a founder of the Company and consequently be held responsible for founder obligations.

Chapter V. Financial year, Distribution of earnings

Art. 27. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January in each year and ends on the last day of December in the same year.

Art. 28. Adoption of financial statements. The Board of Directors shall prepare, for approval by the shareholders, annual accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice. The annual accounts are submitted to the general meeting of shareholders, which shall consider and, if thought fit, adopt these annual accounts.

The Board of Directors shall further prepare the annual report as required by the SICAR Law.

Art. 29. Appropriation of Profits. The general meeting of shareholders shall determine how the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it. Each share will entitle to the same proportion in such distributions.

Except as required by law, no holder of shares will be obligated at any time to repay or restore to the Company all or any part of any distribution made to it from the Company in accordance with the terms of article 29 or article 30. Subject only to the conditions fixed by the SICAR Law and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may, subject to the availability of the relevant funds, pay out an advance on distributions to the shareholders. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

No distribution shall result in the net asset value of the Company falling below one million Euro (EUR 1,000,000.-).

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved prior to 31 December 2022, only upon proposal of the Board of Directors on the tenth and on the eleventh anniversary of the Company, by a resolution of the general meeting of shareholders adopted by a 4/5 majority of the votes cast at such meeting held in compliance with the quorum rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws, for any amendment of these Articles of Association.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board of Directors or such other person (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of all debts of and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for distributions in article 29.

Distributions in kind of assets may be made by the liquidator subject to the consent of all shareholders. It will however use its reasonable efforts to dispose of all of the Company's remaining assets.

Chapter VII. Applicable law - Definitions

Art. 31. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Association shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended and the SICAR Law.

Art. 32. Definitions and Interpretation.

Commitment: A shareholder's Commitment shall mean the amount that such shareholder has agreed to contribute to the capital of the Company. The Company's Committed Capital shall equal the sum of the aggregate Capital Commitments of all shareholders.

Securities: Securities shall mean Securities of every kind and nature and rights and options with respect thereto, including stock, notes, bonds, debentures, evidences of indebtedness and other business interests of every type."

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, thirty-one (31) shares of the Company have been subscribed and paid in cash as follows:

Shareholders	number of shares	amount paid-in
VBIP	31 shares	EUR 31.000,
Total:	31 shares	EUR 31.000,

The amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand euro.

Transitory Provisions

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2011.

Resolutions of the sole shareholder

First resolution

The sole shareholder resolved to establish the registered office at 1B, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The sole shareholder resolved to set at five (5) the number of members of the Board of Directors and further resolved to appoint the following for a period of six (6) years ending at the annual general meeting of shareholders to be held on March 15, 2016:

- "A Q Invest BVBA", a company incorporated under the laws of Belgium, having its registered office at Avenue de Tervuren 273, 1150 Brussels, Belgium and registered at the Belgium Bank-Crossing of Enterprises under number 0892.924.986, represented by its permanent representative Alain Parthoens;

- Dr. Christian Schneider, residing at Schrimpfstrasse 28b, 82131 Gauting, Germany;

- "SGV Management Services BVBA", a company incorporated under the laws of Belgium, with registered office at Liskensstraat 1B, 3080 Tervuren, Belgium and registered at the Belgium Bank-Crossing of Enterprises under number 0472.774.139, represented by its permanent representative Stéphane Verdood;

- "Orrix Management BVBA", a company incorporated under the laws of Belgium, with registered office at Hoevestraat 27, 1640 Sint-Genesius-Rode, Belgium and registered at the Belgium Bank-Crossing of Enterprises under number 0476.019.184, represented by its permanent representative Gaston Matthyssens;

- "Geldhof Enterprises BVBA", a company incorporated under the laws of Belgium, with registered office at Antoine Dansaertstraat 85, 1000 Brussels, Belgium and registered at the Belgium Bank-Crossing of Enterprises under number 0474.301.888, represented by its permanent representative Guy Geldhof.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at one (1) the number of auditors and further resolved to elect the following as auditor for a period ending at the first annual general meeting of shareholders:

"Ernst & Young S.A.", a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-47.771

The undersigned notary, who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person(s) and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze,

le vingt-huit janvier.

Pardevant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché du Luxembourg),

a comparu:

«Vesalius Biocapital II Partners S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social de EUR 20.000,-, ayant son siège social au 1B, rue Thomas Edison L-1145 Strassen et en cours d'enregistrement au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("VBIIIP"),

représentée par Maître Laurent Schummer, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Bruxelles (Belgique), le 24 janvier 2011; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

«Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société (la «Société») sous la forme d'une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (la «Loi») et par les présents statuts (les «Statuts»). La Société est en particulier soumise à la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque ("SICAR"), telle que modifiée, (la «Loi SICAR»). Un accord unanime de tous les actionnaires ainsi que l'approbation préalable de la Commission de Surveillance du Secteur Financier sont nécessaires pour que la Société cesse d'être soumise à la Loi SICAR.

La Société adoptera la dénomination «Vesalius Biocapital II Investments S.A. SICAR».

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi dans la commune de Strassen.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la commune de Strassen par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration. Si le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la Loi. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration.

Art. 3. Objet. La politique d'investissement de la Société (la «Politique d'Investissement») est (i) d'acquérir, vendre, détenir et investir sous une forme quelconque dans les Titres de Vesalius Biocapital II S.A., SICAR, une société anonyme régie par les lois de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le «Portefeuille d'Investissements»); (ii) d'exercer tous les droits, pouvoirs, privilèges et autres formes d'exercice des droits de propriété ou de possession relatifs aux Titres détenus ou appartenant à la Société; et (iii) de s'engager dans toutes les activités et transactions considérées comme nécessaires, recommandées ou désirables afin de réaliser ce qui précède.

La Politique d'investissement ne peut être modifiée qu'avec l'accord unanime des actionnaires de la Société.

Vesalius Biocapital II S.A. SICAR a pour objet la réalisation d'investissements en capital à risque ou liés au capital à risque afin de faire bénéficier les actionnaires du résultat de la gestion de ces investissements en capital à risque ou liés au capital à risque en contrepartie du risque supporté par ces investisseurs conformément à l'article 1^{er} de la Loi SICAR. La politique d'investissement de Vesalius Biocapital II S.A. SICAR est d'acquérir, vendre, détenir et investir sous une forme quelconque dans des titres de sociétés intervenant principalement dans le secteur de la biotechnologie et de la nutrition ainsi que, de manière ancillaire, dans des sociétés intervenants dans les secteurs de «white biotech», «agro biotech», et de biotechnologie «nanotech».

Un investissement en capital à risque ou tout investissement lié au capital à risque consiste en une prise de participation directe ou indirecte dans des entités en vue de leur lancement, de leur développement ou de leur introduction en bourse. La Société peut détenir tout surplus d'espèces sur un compte de dépôt. La Société n'utilisera pas d'instruments dérivés.

Afin de lever les fonds nécessaires à la poursuite de sa Politique d'Investissement, la Société émettra des actions à des investisseurs institutionnels, des investisseurs professionnels ou des investisseurs avertis au sens de l'article 2 de la Loi SICAR (les «Investisseurs Avertis»).

Dans les limites de ce qui est permis par la Loi SICAR, la Société peut s'engager dans toutes transactions ancillaires, en rapport direct ou indirect avec l'objet de la Société et qui poursuivraient l'objet de la Société directement ou indirectement. La Société peut également établir des succursales ou des filiales ainsi que céder tout ou partie de son actif à ses filiales.

La Société est entièrement régie par la Loi SICAR.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée limitée dont le terme est fixé au 31 décembre 2022.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Social. Le capital de la Société est réparti en actions sans valeur nominale.

Les actions peuvent être détenues ou acquises par tous moyens exclusivement par des personnes ou entités qualifiées d'Investisseurs Avertis. Le capital de la Société sera à tout moment égal au montant total de l'actif net de la Société. Toutes les actions auront une valeur d'actif net identique (la «Valeur d'Actif Net» ou «VNI»).

Le capital minimum de la Société après une période de douze (12) mois après enregistrement de la société en tant que société d'investissement en capital à risque (une «SICAR») sera d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre et attribuer à tout moment, sans limitation, des actions à un prix d'émission égal à leur VNI, sous réserve qu'aucune action ne puisse être émise en-dessous d'un euro (EUR 1,-) nonobstant la VNI au moment de son émission.

Les actions peuvent être émises sans octroi aux actionnaires existants d'un droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre. Chaque nouvel actionnaire admis au sein de la Société par l'émission de nouvelles actions doit souscrire immédiatement un nombre d'actions représentant au moins 25% de la totalité de ses Engagements vis-à-vis de la Société.

La VNI de chaque action sera déterminée conformément aux principes établis à l'article 7.

Les actions peuvent donner droit à des dividendes lorsque les bénéfices peuvent être distribués en vertu des dispositions établies ci-après. Le Conseil d'Administration peut déléguer à toute personne dûment mandatée les fonctions d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles. Le Conseil d'Administration ne peut émettre aucune action lorsqu'il apparaît qu'une telle émission résulterait ou pourrait résulter en ce qu'une personne qui n'est pas en droit de détenir des actions de la Société ait la propriété ou la jouissance des actions de la Société.

Art. 6. Forme des Actions. Les actions seront nominatives.

Aucun détenteur d'actions ne peut vendre, transférer, aliéner, nantir, gager, ou autrement céder ses actions ou tout autre intérêt dans la Société ou se retirer d'une quelconque manière de la Société sans le consentement préalable écrit des actionnaires détenant 2/3 du capital social de la Société, sauf si un actionnaire veut céder ses actions ou tout autre intérêt à des sociétés qui peuvent être considérées comme société mère (ayant une participation directe d'au moins 50,1% dans l'actionnaire cédant) ou filiale (dans laquelle l'actionnaire cédant détient une participation directe d'au moins 50,1%) de l'actionnaire cédant.

Il ne pourra être procédé au transfert des actions de la Société tant que la VNI de ces actions sera nulle ou négative.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une cession ou tout autre transfert de participations de la Société n'est pas permis si ladite cession ou transfert résulterait en:

- (a) la fin du statut de SICAR de la Société ou du Portefeuille d'Investissement, ou
- (b) une violation de toute loi, règle ou règlement par les actionnaires de la Société, ou
- (c) la soumission à des obligations légales supplémentaires par la Société.

Toute cession autorisée requière que le cessionnaire (i) soit un Investisseur Averti et (ii) succède à toutes les obligations du cédant relatives aux actions cédées (en ce compris tous Engagements envers la Société de souscrire des actions supplémentaires). La Société ne peut inscrire aucune cession d'actions dans son registre des actionnaires à moins que le cessionnaire n'ait accepté par écrit les stipulations de tout pacte existant entre le cédant et la Société relatif aux actions cédées.

Une cession à une société mère ou une filiale du cédant tel que définie ci-avant est soumise à la condition résolutoire en vertu de laquelle la cession sera caduque dès que le cessionnaire cesse d'être une société mère ou une filiale du cédant à moins que le Conseil d'Administration n'en décide autrement au préalable et après notification valable par le cessionnaire.

Nonobstant ce qui précède, lorsqu'il le juge nécessaire, le Conseil d'Administration peut restreindre ou empêcher l'entrée en jouissance de la propriété d'actions afin d'assurer qu'aucune action de la Société ne soit acquise ou détenue par ou au nom d'une personne en violation des lois ou des obligations d'un pays, d'un gouvernement ou d'une autorité de régulation et, en particulier, de la Loi SICAR. Le Conseil d'Administration sera autorisé, afin d'assurer qu'aucune action de la Société n'est détenue par ou au nom d'une personne en violation des lois ou des obligations d'un pays, d'un gouvernement ou d'une autorité de régulation et, en particulier, de la Loi SICAR, d'exiger à tout moment d'une personne dont le nom figure sur le registre des actionnaires de lui fournir toute information, corroborée par une déclaration, que le Conseil d'Administration peut estimer nécessaire afin de déterminer si une personne qui n'est pas en droit de détenir des actions de la Société en est le bénéficiaire économique ou juridique.

Le registre des actionnaires qui peut être consulté par tout actionnaire sera disponible au siège social. Le registre des actionnaires contiendra la désignation précise de chaque actionnaire, le nombre d'actions détenues, l'indication des paiements réalisés concernant les actions ainsi que les cessions d'actions et leurs dates respectives. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement d'adresse à la Société par lettre recommandée.

La Société sera autorisée à utiliser à toutes fins utiles la dernière adresse ainsi communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Les certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires. Toute cession autorisée des actions nominatives sera inscrite au registre des actionnaires par une déclaration de cession annexée au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s) ainsi qu'en application des règles relatives au transfert de créances de l'article 1690 du code civil luxembourgeois. En outre, la Société peut accepter et inscrire au registre des actionnaires toute cession à laquelle il est fait référence dans la correspondance ou dans tout autre document reflétant le consentement du cédant et du cessionnaire.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Évaluation des actions. La valeur d'actif net (la «VNI») des actions, basée sur la VNI de la Société, sera déterminée annuellement sous la responsabilité du Conseil d'Administration sur la base de la juste valeur telle que déterminée par le Conseil d'Administration, en tenant compte du prix d'achat des Titres, de mises en valeur du Portefeuille d'Investissement suite à l'acquisition subséquente de Titres et de tout autre facteur ou facteurs jugés appropriés par le Conseil d'Administration.

La valeur des actifs exprimés dans une monnaie autre que l'euro (EUR) sera déterminée en tenant compte du taux de change en vigueur au moment de la détermination de la valeur d'actif net.

Lorsque le Conseil d'Administration détermine de bonne foi qu'en raison de circonstances particulières, les méthodes d'évaluation énoncées ci-avant ne permettent pas de fixer la valeur d'un titre de manière juste, le Conseil d'Administration fera les ajustements ou utilisera la méthode d'évaluation alternative qu'il considère appropriée, sous réserve que cela soit réalisé de manière cohérente en utilisant les mêmes méthodes de valorisation précédemment utilisées dans des circonstances similaires.

Le Conseil d'Administration aura le pouvoir de déterminer à tout moment et pour quelque raison que ce soit d'après ces Statuts, la juste valeur des éléments d'actif et de passif de la Société et devra, par défaut, appliquer les principes et les lignes directrices relatifs à la valorisation des sociétés de portefeuille établis par le IPEV board (International Private Equity And Venture Board).

La VNI des actions et de la Société sera exprimée en euro (EUR).

Les actions pour lesquelles le Conseil d'Administration a émis une notification de rachat doivent être considérées comme existantes et prises en compte à la date de rachat correspondante, et ainsi, à partir de cette date et jusqu'au paiement, le prix de rachat devra être considéré comme étant une dette de la Société.

La détermination de la VNI de la Société peut être prorogée jusqu'à cinquante (50) jours ouvrables pendant:

(i) toute période, pendant laquelle le Conseil d'Administration estime raisonnablement qu'une évaluation juste de la Société ne serait pas possible pour des raisons qui ne sont pas du ressort de la Société;

(ii) la situation des affaires constitue une situation d'urgence telle que la cession ou l'évaluation des actifs de la Société seraient rendues impossibles;

(iii) toute rupture des moyens de communication normalement employés pour la détermination du prix des actifs de la Société;

(iv) toute période au cours de laquelle la Société estime que la détermination de la valeur d'actif net est impossible ou contraire aux intérêts des actionnaires;

(v) en cas de décision de liquidation de la Société au, ou après, le jour de la publication de la première notification à cet effet aux actionnaires.

Art. 8. Acquisition par la Société de ses propres actions - Rachat d'actions. La Société peut acquérir ses propres actions conformément aux dispositions de l'article 49-2 de la loi du 10 Août 1915 concernant les Sociétés Commerciales (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»). L'acquisition et la détention par la Société de ses propres actions s'effectuera conformément aux conditions et limites prévues par la Loi et ces Statuts.

Les actions de la Société peuvent être rachetées conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, aux dispositions établies ci-après et aux conditions et limites prévues par la Loi.

Lorsque la Société a des espèces disponibles pour être distribuées, le Conseil d'Administration peut proposer aux actionnaires de la Société le rachat de tout ou partie de leurs actions (le «Rachat Volontaire»). Le prix de rachat auquel ces actions seront rachetées correspondra à la VNI des actions (telle qu'établie sur la base de la VNI de la Société au moment de ce rachat et conformément à l'article 7). Si un actionnaire choisit de ne pas avoir ses actions rachetées par la Société, le Conseil d'Administration proposera aux autres actionnaires de la Société de racheter, au pro rata, une quantité supplémentaire d'actions correspondant à la quantité d'actions qui auraient été rachetées à cet actionnaire s'il avait opté pour le rachat.

En cas de défaillance, c'est à dire en cas d'événement par lequel un actionnaire ne parvient pas à souscrire valablement de nouvelles actions de la Société dans les 20 jours ouvrables suivant une demande écrite du Conseil d'Administration, l'actionnaire défaillant (l'«Actionnaire Défaillant») donnera aux actionnaires non défaillants et au Gestionnaire, l'option entre autres d'acquérir les actions de l'Actionnaire Défaillant dans la Société à un prix égal au capital contribué par la partie défaillante et ajusté, moins les distributions faites à la partie défaillante. Le paiement à l'Actionnaire Défaillant en vertu de cette option se fera par billet à ordre sans recours ne portant pas intérêt, garanti par la participation achetée, dû six mois suivant la dissolution de la Société. Si l'actionnaire non défaillant et le Gestionnaire choisissent de ne pas acheter les actions, ces dernières peuvent être vendues à une tierce personne selon des conditions pas plus favorables que celles auxquelles l'actionnaire non défaillant aurait pu acheter ces actions.

Lorsqu'il apparaît à la Société qu'une personne, qui ne peut détenir des actions dans la Société, notamment de par sa non éligibilité au statut d'Investisseur Averti, seule ou conjointement avec une autre personne, est le bénéficiaire ou le propriétaire nominatif des actions, ou si le Conseil d'Administration estime raisonnablement qu'il existe un risque matériel pour la Société que la participation continue d'un actionnaire dans la Société n'accroisse les charges fiscales, réglementaires ou autres pesant sur la Société, le Conseil d'Administration est alors autorisé à procéder au rachat forcé des toutes les actions détenues par un tel actionnaire (et doit y procéder lorsque la Loi SICAR l'y oblige). Le prix auquel les actions concernées seront rachetées correspondra à la VNI des actions (telle que déterminée sur la base de la valeur d'actif net de la Société au moment de ce rachat et au terme de l'Article 7). Si la VNI des actions est nulle ou négative, le prix auquel les actions concernées seront rachetées sera de EUR 1,- par action. L'exercice par la Société des pouvoirs qui lui sont conférés par ce paragraphe ne seront en aucun cas contestés ou invalidés au motif que les preuves de la propriété des actions sont insuffisantes ou que la véritable propriété des actions est différente de la propriété apparente au moment d'un rachat, à condition que dans ce cas lesdits pouvoirs aient été exercés de bonne foi par la Société.

Lorsqu'elle en a le droit, la Société peut appeler au rachat de tout ou partie des actions concernées par notification envoyée par lettre recommandée à l'adresse figurant sur le registre des actionnaires de la Société mentionnant (i) la date du rachat, (ii) le nombre d'actions visées par le rachat (iii) le prix de rachat et (iv) la méthode de paiement du prix de rachat.

En cas de Rachat Volontaire par la Société, les actionnaires informeront la Société, dans les quinze jours ouvrables suivant la réception par eux de la notification susmentionnée, de leur intention d'accepter ou non le rachat de leurs actions. Lorsque un ou plusieurs actionnaire(s) choisit(ssent) de ne pas faire racheter ces/leurs actions, l'(es) actionnaire (s) restant informera(ont) la Société, dans les quinze jours ouvrables suivant la réception d'une seconde notification par la Société appelant au rachat d'actions supplémentaires, de leur intention de faire racheter des actions supplémentaires d'après la méthode définie ci-avant.

En aucun cas un actionnaire ne peut demander le rachat de ses actions.

Chapitre III. Conseil d'Administration, Réviseurs d'Entreprises

Art. 9. Gestion. A l'exception du cas où la Société a un actionnaire unique permettant, en accord avec les lois applicables, d'avoir un nombre d'administrateurs inférieur, la Société est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et treize membres au maximum, actionnaires ou non (le «Conseil d'Administration»).

Les membres du Conseil d'Administration seront élus conformément aux principes fixés de temps à autres dans le PPM de la Société pour une durée qui ne peut dépasser six ans par l'assemblée générale des actionnaires (le «PPM»), (et à cet égard Vesalius Biocapital II Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg (le «Gestionnaire») devra, aussi longtemps que celui-ci détient des actions dans la Société, avoir un droit exclusif de proposition pour la nomination du Conseil d'Administration) qui fixera leur nombre, et ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans motif par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires prise à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

Une résolution relative à la liquidation de la Société doit être soumise aux actionnaires si un conseil d'administration de remplacement n'est pas approuvé dans les six (6) mois à compter de la date de la résolution relative à la révocation de tous les membres du Conseil d'Administration. Si les actionnaires approuvent une telle résolution selon les règles de quorum et de majorité prévues par les présents Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts, la Société sera alors liquidée.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les membres du conseil restants auront le droit d'élire par cooptation un autre membre pour remplacer la position vacante jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui devra soit ratifier la cooptation soit élire un nouveau membre du Conseil d'Administration.

Les actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par la Loi à l'assemblée générale ou au réviseur d'entreprises relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est notamment compétent pour approuver:

- (i) la gestion des appels de fonds aux investisseurs et de Vesalius Biocapital II S.A. SICAR;

- (ii) la Distribution et le rachat d'actions;
- (iii) l'évaluation du Portefeuille d'Investissements;
- (iv) la gestion des conflits d'intérêts;
- (v) la revu des rapports d'ordre financier («financial reporting»).

Art. 11. Frais et Dépenses. Les membres du Conseil d'Administration seront remboursés des dépenses raisonnables engagées par eux en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société. Aucune autre rémunération ne sera payée aux membres du Conseil d'Administration, à l'exception des administrateurs indépendants dont la rémunération sera fixée par le Conseil d'Administration et soumise par la suite à l'approbation des actionnaires.

Art. 12. Responsabilité du Conseil d'Administration - Indemnisation. Les membres du Conseil d'Administration n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, en raison de leur fonction, ils prennent des engagements pour le compte de la Société. Chaque administrateur est uniquement responsable pour l'accomplissement de ses devoirs.

Les membres du Conseil d'Administration de la Société, ou leurs agents respectifs ne sont nullement responsables envers les actionnaires ou la Société pour des erreurs honnêtes de jugement, pour une action ou une omission entreprise de bonne foi dans un but raisonnablement considéré comme étant dans le meilleur intérêt de la Société, pour les pertes causées par ces erreurs, actions ou omissions, ou pour la négligence, malhonnêteté ou mauvaise foi de tous les employés, courtiers et autres agents de la Société à condition que ces employés, courtiers ou agents aient été sélectionnés, engagés ou employés avec diligence raisonnable. Ces personnes peuvent s'entretenir avec des conseils et des comptables concernant les affaires de la Société et seront pleinement protégées et justifiées dans toute action ou omission qu'elles prendront conformément aux conseils ou avis de ces conseils ou comptables, à condition que ces derniers aient été sélectionnés avec une diligence raisonnable. Les dispositions de cet Article ne sont pas à interpréter comme déchargeant (ou cherchant à décharger) toute personne de toute responsabilité en raison de son action fautive volontaire, de sa grave insouciance, ou de sa négligence grossière, ou dans la mesure (et seulement dans la mesure) où cette responsabilité ne peut être exonérée, modifiée ou limitée en vertu du droit applicable, elle doit être interprétée comme donnant effet aux dispositions de cet Article dans leur plus grande étendue légalement permise.

La Société accepte d'indemniser le Conseil d'Administration de la Société et leurs agents respectifs de la manière la plus étendue légalement permise et de leur épargner et leur éviter (i) tous frais, coût et dépenses raisonnables, y compris les frais juridiques payés en relation avec ou résultant de toute prétention, action en justice, ou demande à rencontre du Conseil d'Administration de la Société, ou de leurs agents respectifs qui résulte de ou se rapporte de quelque manière qui soit à la Société, à ses propriétés, à ses activités ou à ses affaires, et (ii) toutes prétentions, actions en justice et demandes, ainsi que toutes pertes ou dommage résultant de ces prétentions, actions et demandes comprenant les sommes payées pour le règlement de ou parvenir à un compromis (sur le conseil des avocats de la Société) sur ces prétentions, actions ou demandes; à condition que cette indemnisation ne concerne aucun acte qui constitue une grave insouciance, une action fautive volontaire, ou une négligence grossière. Les dépenses engagées par la personne indemnisée en défendant son action ou en engageant une procédure couverte par cet Article seront payées par la Société avant le règlement final de l'action ou de la procédure à condition que la personne indemnisée entreprenne de rembourser le montant de ces dépenses s'il est finalement déterminé que cette personne ne pouvait pas prétendre à être indemnisée. Les dispositions de cet Article resteront en vigueur pour chaque personne indemnisée que la personne indemnisée poursuive ou non les fonctions qui lui ont donné le droit de bénéficier d'une indemnité.

Art. 13. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société. Le Conseil d'Administration peut déléguer des pouvoirs spéciaux ou des mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires déterminées à des personnes ou comités de son choix.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux membres du Conseil d'Administration.

La Société sera liée par la signature conjointe ou individuelle de personnes auxquelles un pouvoir spécial de signer a été délégué par le Conseil d'Administration dans les limites de ce pouvoir spécial.

Art. 14. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président (le «Président») et un Vice Président (le «Vice Président»). Il pourra également nommer un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil d'Administration et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (le «Secrétaire»).

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président (si existant). Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux de ses membres le demandent.

Le Président, ou en son absence le Vice Président, présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en leur absence le Conseil d'Administration désignera à la majorité des membres présents un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite de toute réunion du Conseil d'Administration devra être transmise une semaine au moins avant la date prévue pour la réunion, par tout moyen permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque membre du Conseil d'Administration, transmis par tout moyen de communication permettant

la transmission d'un texte écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration choisira périodiquement. Tout membre du Conseil d'Administration pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit comme son mandataire un autre membre du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des membres du Conseil d'Administration en fonction est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés lors de la réunion.

Le Président ne dispose pas de voix prépondérante.

Un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration peuvent participer à une réunion par visioconférence ou par tout autre moyen de télécommunication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre et de s'identifier réciproquement. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion. Toute réunion faisant appel à de tels moyens de communication à distance est considérée comme ayant lieu au siège social de la Société.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les membres du Conseil d'Administration est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signés par un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par tous les administrateurs physiquement présents à la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, pouvant être produits à l'occasion de poursuites judiciaires ou autrement utilisés, seront signés par le Président et le Secrétaire (le cas échéant) ou par deux membres du Conseil d'Administration.

Art. 15. Réviseur d'Entreprises. Les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses livres comptables et comptes sociaux, devront être contrôlés par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s), actionnaire(s) ou non et qui exercera(ont) les fonctions prévues par la loi SICAR.

Le(s) réviseur(s) d'entreprises sera(ont) nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et il(s) restera(ont) en fonction jusqu'à la nomination de son (leur) successeur. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués, à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 16. Conflits d'Intérêt. Si un membre du Conseil d'Administration de la Société a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, celui-ci devra en aviser le Conseil d'Administration.

Ce membre ne devra pas participer ni voter sur cette transaction de la Société pour laquelle il a ou pourrait avoir un intérêt personnel sauf si le Conseil d'Administration décide par une décision dûment motivée (i) que l'opération en question est conclue à des conditions normales de marché et (ii) qu'elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires dans un rapport spécial et au plus tard avant tout vote ou toute autre décision.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un membre du Conseil d'Administration ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est administrateur, associé, membre, actionnaire, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Chapitre IV. Assemblée générale des Actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée des Actionnaires. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par les présents Statuts et par la Loi.

Art. 18. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel qu'indiqué dans les convocations le quinzième jour du mois de mars à 15 heures 30. Si ce jour est un jour férié légal, un samedi ou un dimanche, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable bancaire luxembourgeois suivant.

Art. 19. Autres assemblées générales. Le Conseil d'Administration ou le ou les réviseurs d'entreprise peuvent convoquer des assemblées générales (en plus de l'assemblée générale annuelle). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un dixième du capital social le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, telles que souverainement appréciées par le Conseil d'Administration, le requièrent.

Art. 20. Convocation des assemblées générales. Les actionnaires se réunissent après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une notice de convocation de l'assemblée générale conformément aux conditions fixées par les présents Statuts ou par la Loi. La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires considérée. L'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire doit également indiquer, le cas échéant, toutes les modifications des Statuts proposées et le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 21. Présence - Représentation. Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, pouvant être transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, une autre personne, actionnaire ou non, en qualité de mandataire. Le Conseil d'administration peut arrêter la forme des procurations et peut exiger que les procurations soient déposées au lieu par lui indiqué au moins cinq jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée. Tout actionnaire, personne morale, peut donner procuration par l'intermédiaire d'une personne dûment habilitée ou peut autoriser toute personne qu'elle estime apte à agir comme son représentant à une assemblée générale des actionnaires, à condition de fournir toute preuve de pouvoirs de représentation que le Conseil d'Administration pourrait exiger. Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation aux assemblées générales des actionnaires.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaire d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions doivent désigner une seule personne pour les représenter à toute assemblée générale des actionnaires.

Art. 22. Procédure. Chaque assemblée générale des actionnaires est présidée par le Président ou par une personne désignée par le Conseil d'Administration.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un scrutateur parmi les actionnaires présents ou représentés.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 23. Prorogation. Le Conseil d'Administration peut proroger séance tenante toute assemblée générale à quatre semaines. Il doit faire ainsi sur la demande d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital émis.

Cette prorogation annule de plein droit toute décision déjà prise.

L'assemblée générale prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 24. Vote. Une liste de présences indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix, dans les limites fixées par la Loi.

Le vote se fait à la main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale extraordinaire convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux exigences de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes émis, sans considération du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée en conformité avec les Statuts ou la Loi en vue de la modification des statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié de toutes les actions émises et en circulation. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Pour que les résolutions proposées soient adoptées et sauf disposition contraire de la Loi, une majorité des trois quarts des votes exprimés par les actionnaires est requise à ces assemblées générales.

Toute modification ou changement de la forme de la Société en tant que société d'investissement en capital à risque requiert l'accord préalable de la Commission de Surveillance du Secteur Financier ainsi que l'accord unanime des actionnaires sauf pour un changement résultant d'une modification législative ou réglementaire de la Loi SICAR.

Le Gestionnaire en tant qu'actionnaire de la Société et aussi longtemps qu'il demeure actionnaire de la Société aura un droit de veto sur toutes les résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires à condition que l'exercice de ce droit de veto soit nécessaire, à la discrétion raisonnable du Gestionnaire, pour assurer la conformité avec le PPM et les présents Statuts. Lorsqu'il agit dans cette même fonction et pour les mêmes raisons, le Gestionnaire aura le droit de convoquer une assemblée générale des actionnaires et/ou de soumettre toutes résolutions à l'assemblée des actionnaires, sous réserve du respect des formalités de convocation requises par les présents Statuts.

Art. 25. Procès-verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tout actionnaire ou mandataire d'actionnaire qui en fait la demande.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs doivent être signés par le Président (si existant) ou deux administrateurs.

Art. 26. Responsabilité des actionnaires. Sauf dispositions légales à cet effet, aucun actionnaire n'est lié par, ni personnellement responsable pour les dépenses, le passif ou les obligations de la Société au-delà de ses Engagements dans la Société. Sauf dispositions légales à cet effet, aucun actionnaire n'est considéré comme fondateur de la Société et par conséquent aucun actionnaire n'est responsable des obligations du fondateur.

Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 27. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 28. Approbation des comptes annuels. Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions de la Loi et de la pratique comptable luxembourgeoise. Les comptes annuels sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires, qui délibère, et, le cas échéant, les approuve.

Le Conseil d'Administration prépare également le rapport annuel tel que prévu par la Loi SICAR.

Art. 29. Répartition des bénéfices. L'assemblée générale des actionnaires détermine la manière dont les bénéfices nets annuels sont distribués en répartissant tout ou partie du solde à un compte de réserve ou à une provision, de le reporter sur l'année financière suivante ou de le distribuer. Chaque action a droit à la même proportion dans ces distributions.

Sauf obligations légales, aucun détenteur d'actions ne sera obligé à aucun moment de rembourser et restituer à la Société tout ou partie de toutes distributions faites la Société conformément aux dispositions de l'article 29 ou de l'article 30. Sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires, le Conseil d'Administration peut verser aux actionnaires un acompte sur les distributions dans les conditions fixées par la Loi SICAR et conformément aux dispositions qui précèdent le Conseil d'Administration fixe le montant et la date de paiement de tels acomptes.

Aucune distribution ne résultera en ce que le capital émis de la Société tombe sous le seuil d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute avant le 31 décembre 2022 seulement sur proposition du Conseil d'Administration, au cours des dixième et onzième anniversaires de la Société par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée par une majorité des 4/5 des votes émis au cours d'une réunion tenue dans le respect des règles de quorum fixées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour tout amendement des présents Statuts.

Lors de la dissolution éventuelle de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins du Conseil d'Administration ou par toute autre personne (physique ou morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera ses pouvoirs et émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni de liquidation sera réparti équitablement entre tous les actionnaires conformément aux règles de distribution de dividendes et de manière à atteindre le même résultat financier que celui prévu par les règles de distribution prescrites par l'Article 29.

Les distributions en nature des actifs peuvent être effectuées par le liquidateur, moyennant accord de tous les actionnaires. Le liquidateur sera toutefois tenu de mettre en oeuvre tous les efforts raisonnables pour disposer de tous les actifs restants de la Société.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 31. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que la Loi SICAR.

Art. 32. Définitions.

Engagement. L'Engagement d'un actionnaire correspond au montant que chaque actionnaire a accepté d'apporter au capital de la Société. Le Capital Engagé de la Société est égal à la somme des Engagements en capital de tous les actionnaires.

Titres: les Titres incluent les titres de tout type et nature ainsi que les droits et options qui s'y rapportent, ce qui inclut les actions, les billets à ordre, les obligations, les obligations non garanties, les titres de créances et autres participations dans des entreprises de toutes sortes.»

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ayant été enregistrés par le notaire, trente et une (31) actions de la Société ont été souscrites et payées en numéraire comme suit:

Actionnaires	nombre d'actions	montant payé
VBIIIP	31 actions	EUR 31.000,-
Total:	31 actions	EUR 31.000,-

Le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille euros.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social de la Société commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2011.

Résolutions de l'associé unique *Première résolution*

L'associé unique a décidé d'établir le siège social à 1B, rue Thomas Edison L-1445 Strassen, Grand-Duché du Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de fixer à cinq (5) le nombre des membres du Conseil d'Administration et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période de six (6) ans prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 15 mars 2016:

- «A Q Invest BVBA», une société de droit belge, ayant son siège social à Avenue de Tervuren 273, 1150 Bruxelles, Belgique et inscrite auprès du Registre des Entreprises de Belgique sous le numéro 0892.924.986, représentée par son représentant permanent Alain Parthoens;
- Dr. Christian Schneider, résidant à Schrimpfstrasse 28b, 82131 Gauting, Allemagne;
- «SGV Management Services BVBA», une société de droit belge, ayant son siège social à Liskensstraat 1B, 3080 Tervuren, Belgique et inscrite auprès du Registre des Entreprises de Belgique sous le numéro 0472.774.139, représentée par son représentant permanent Stéphane Verdood;
- «Orrix Management BVBA», une société de droit belge, ayant son siège social à Hoevestraat 27, 1640 Sint-Genesius-Rode, Belgique et inscrite auprès du Registre des Entreprises de Belgique sous le numéro 0476.019.184, représentée par son représentant permanent Gaston Matthyssens;
- «Geldhof Enterprises BVBA» une société de droit belge, ayant son siège social à Antoine Dansaerstraat 85, 1000 Brussels, Belgique et inscrite auprès du Registre des Entreprises de Belgique sous le numéro 0474.301.888, représentée par son représentant permanent Guy Geldhof.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de fixer à un (1) le nombre des commissaires et a décidé de plus de nommer la personne suivante comme commissaire pour une période prenant fin lors de la première assemblée générale annuelle des actionnaires:

«Ernst & Young S.A.», une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach, Grand Duché de Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B-47.771.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: L. SCHUMMER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 31 janvier 2011. Relation: EAC/2011/1410. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011016640/1000.

(110019506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2011.

International Power Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 95.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 86.755.

In the year two thousand ten on the fourteenth day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, Civil Law notary residing in Luxembourg.

There appeared:

International Power Holdings Limited, a private limited company incorporated in the United Kingdom, whose registered office is at Senator House, 85 Queen Victoria Street, EC4V 4DP London, United Kingdom, registered with Companies House under number 03966796 (the "Sole Shareholder")

Being here represented by Ms Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder, the secretary and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities

The appearing person is the sole Shareholder of the Company International Power Investments S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, incorporated by a notarial deed drawn up on 15 March 2002, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 86755 and whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 982, page 47116 dated 27 June 2002 and have been amended on 24 February 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 771, page 36991.

Article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended ("Article 200-2") provides that a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

The Sole Shareholder hereby passes the following written resolutions in accordance with Article 200-2.

First resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by seventy five thousand United States Dollars (USD 75,000.-) from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to ninety five thousand United States Dollars (USD 95,000.-) by creating and issuing one thousand eight hundred seventy five (1,875) new shares, each having the same rights, terms and conditions as the existing shares and to be issued fully paid up with a share premium of seven million four hundred twenty five thousand United States Dollars (USD 7,425,000.-) to be subscribed and issued as follows:

Subscription and Payment

International Power Holdings Limited, aforementioned, (the "Subscriber"), represented by a proxyholder as stated above, subscribes for one thousand eight hundred seventy five (1,875) shares of forty United States Dollars (USD 40.-) each in the Company to be issued with a share premium of seven million four hundred twenty five thousand United States Dollars (USD 7,425,000.-) for a total issue price of seven million five hundred thousand United States Dollars (USD 7,500,000.-) paid by it through a contribution in cash; proof that the amount of seven million five hundred thousand United States Dollars (USD 7,500,000.-) in respect of this cash contribution is at the disposal of the Company has been given to the Notary, who expressly acknowledges receipt of the proof of payment.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 8 of the Articles to reflect the decisions taken under the preceding resolution so that henceforth it shall read as follows:

" **Art. 8.** The Company's share capital shall be set at ninety five thousand United States Dollars (USD 95,000.-) represented by two thousand three hundred seventy five (2,375) shares of forty United States Dollars (USD 40.-) each."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately four thousand Euros.

The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Sole Shareholder, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, done in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to the appearing person, who is known to the Notary by her name, first name, civil status and residence, she and the Notary, have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

International Power Holdings Limited, une société constituée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Senator House, 85 Queen Victoria Street, EC4V 4DP Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies' House sous le numéro 03966796 ("l'Associé Unique")

Représenté aux présentes par Mme Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire, le secrétaire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Ledit comparant agissant ès qualité d'Associé Unique de la Société International Power Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par un acte notarié daté du 15 mars 2002, ayant son siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 86755 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 982, page 47116 en date du 27 juin 2002 et ont été modifiés en date du 24 février 2005, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 771, page 36991.

L'Article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 dans sa version coordonnée ("Article 200-2") dispose qu'un associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique seront documentées dans un procès verbal ou rédigées par écrit. L'Associé Unique, par la présente adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'Article 200-2.

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société par soixante quinze mille dollars américains (USD 75.000,-) de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) à quatre vingt quinze mille dollars américains (USD 95.000,-) par la création et l'émission de mille huit cent soixante quinze (1.875) nouvelles parts sociales, chacune ayant les mêmes droits, termes et conditions que les parts sociales existantes et à être émises et entièrement libérées avec une prime d'émission de sept million quatre cent vingt-cinq mille (USD 7.425.000,-) par voie d'apport en numéraire.

Souscription et Libération

International Power Holdings Limited, susmentionnée (le "Souscripteur"), souscrit à mille huit cent soixante quinze (1.875) parts sociales de quarante dollars américains (USD 40,-) chacune dans la Société à être émises avec une prime d'émission de sept million quatre cent vingt-cinq mille (USD 7.425.000,-) payées par voie d'apports en numéraire pour un prix total de sept million cinq cent mille dollars américains (USD 7.500.000,-); la preuve que la somme de sept million cinq cent mille dollars américains (USD 7.500.000,-) en relation avec cet apport en numéraire est à la disposition de la Société a été donné au Notaire, qui accuse expressément réception de la preuve du paiement.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 8 des Statuts afin de refléter les décisions prises en vertu de la résolution précédente afin qu'il soit dorénavant lu comme suit:

" **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à quatre vingt quinze mille dollars américains (USD 95,000) représenté par deux mille trois cent soixante quinze parts sociales (2.375) ayant une valeur nominale de quarante dollars américains (USD 40,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement quatre mille Euros.

Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande de l'Associé Unique, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné au début de ce document.

Ce document ayant été lu au comparant qui est connu par le Notaire par son nom de famille, prénom, état civil et résidence, il a signé avec le notaire cet acte.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 décembre 2010. Relation: LAC/2010/56652. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): T. Benning.

Référence de publication: 2010168638/114.

(100195780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Aldgate Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 157.512.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on thirteenth December.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1. Mr. Peter Gleeson, residing at 19 Shrewsbury Road, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland
here represented by Mr. Yazid Oudina, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Dublin under private seal on 10 December 2010.
2. Mr. William Gleeson, residing at 18 Green Park, Orwell Road, Churchtown, Dublin, Ireland,
here represented by Mr. Yazid Oudina, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Dublin under private seal on 10 December 2010.
3. Mr. Paul Coulson, residing at Square des Ecrivains Combattants Morts pour la France, 75016 Paris, France
here represented by Mr. Yazid Oudina with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Dublin under private seal on 10 December 2010

The said proxies, after signature "ne varietur" by the mandatory of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, declare to incorporate a private limited liability company (société à responsabilité limitée), the Articles of which they have established as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Aldgate Holdings S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstan-

ces. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a “Société de Participations Financières” according to the applicable provisions.

3.2 It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be a shareholder of the Company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person that may or may not be a shareholder of the Company.

3.4 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at fifteen thousand pound (GBP 15,000) represented by fifteen thousand (15,000) shares in registered form with a par value of one pound (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

7.3 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Subject to article 8.3 special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager acting jointly with any Class B manager.

9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one Class A manager and one Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation.

10.1 Subject to article 10.2 the Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 and 8.3 of these Articles.

10.2 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager with any Class B manager.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

12. Powers and Voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

14. Accounting year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution – Liquidation

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2011.

Subscription - Payment

Thereupon, the shares have been subscribed as follows:

Mr. Peter Gleeson, pre-named and represented as stated above, declares to subscribe to five thousand (5,000) shares in registered form, with a par value of one pound (GBP 1) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to five thousand British pounds (GBP 5,000);

Mr. William Gleeson, pre-named and represented as stated above, declares to subscribe to five thousand (5,000) shares in registered form, with a par value of one pound (GBP 1) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to five thousand British pounds (GBP 5,000) and;

Mr. Paul Coulson, pre-named and represented as stated above, declares to subscribe to five thousand (5,000) shares in registered form, with a par value of one pound (GBP 1) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to five thousand British pounds (GBP 5,000) and;

All these shares have been fully paid up in cash, so that the sum of fifteen thousand pounds (GBP 15,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly bears witness to it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand euros (EUR 1,000.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

1.1 Mr. Paul Coulson, born on 28 April 1952 in Aldershot, United Kingdom, residing at 6, Square des Ecrivains Combattants Morts pour la France, 75016 Paris, France

1.2 Mr. Oisín Quinn, born on 09 July 1973, in Enniskillen, Northern Ireland, residing at 21 Orlagh Court, Knocklyon, Dublin 16. Ireland

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

2.1 Mrs. Cristina Fileno, born on 20 June 1957 in S. Paulo, Brazil, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

2.2 Mrs. Laure Paklos, born on 07 November 1976 in Metz, France, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

3. The registered office of the Company is set at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le treize décembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

1) Monsieur Peter Gleeson, ayant pour adresse 19 Shrewsbury Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande,

ici représenté par Monsieur Yazid Oudina, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Dublin le 10 décembre 2010.

2) Monsieur William Gleeson, ayant pour adresse 18 Green Park, Orwell Road, Churchtown, Dublin, Ireland,

ici représenté par Monsieur Yazid Oudina, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Dublin le 10 décembre 2010.

3) Monsieur Paul Coulson, ayant pour adresse 6, Square des Ecrivains Combattants Morts pour la France, 75016 Paris, France,

ici représenté par Monsieur Yazid Oudina, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Dublin le 10 décembre 2010.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants ont, par leurs mandataires, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux

I. Dénomination – Siège social – Objet social – Durée

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination “Aldgate Holdings S.à r.l.” (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital – Parts sociales

5. Capital.

5.1 Le capital de la Société est fixé à quinze mille livres sterling (GBP 15.000), représenté par quinze mille (15.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts social.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n. (ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants

peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

10. Représentation.

10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.

10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.

11. Responsabilités des gérants.

12. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

13. Pouvoir et Droit de vote.

13.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

13.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

13.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

14. Forme – Quorum – Majorité.

14.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

14.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

14.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels – Affectation des bénéfices

15. Exercice social.

15.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

15.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

15.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

16. Affectation des bénéfices.

16.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf

disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2011.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

Monsieur Peter Gleeson, prénommé et représenté comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq mille (5.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de cinq mille livres sterling (GBP 5.000).

Monsieur William Gleeson, prénommé et représenté comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq mille (5.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de cinq mille livres sterling (GBP 5.000).

Monsieur Paul Coulson, prénommé et représenté comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq mille (5.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de cinq mille livres sterling (GBP 5.000).

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que le montant de quinze mille livres sterling (GBP 15.000) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille euros (EUR 1.000).

Décisions des associés

Et aussitôt la Société constituée, les associés de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit ont passé les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

1.1 Monsieur Paul Coulson, né le 28 avril 1952 à Aldershot, Royaume-Uni, résidant à 6, Square des Ecrivains Combattants Morts pour la France, 75016 Paris, France

1.2 Monsieur Oisin Quinn, né le 09 Juillet 1973 à Enniskillen, Irlande du Nord, résidant à Orlagh Court, Knocklyon, Dublin 16, Irlande

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

2.1 Madame Cristina Fileno, née le 20 juin 1957 à S.Paulo, Brazil, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

2.2 Madame Laure Paklos, née le 07 novembre 1976 à Metz, France, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

Le siège social de la Société est établi au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Y. OUDINA, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 décembre 2010. LAC/2010/56686. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur p.d. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Référence de publication: 2010168944/470.

(100196190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Daford Invest S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 157.480.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the thirteenth day of December.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven,

THERE APPEARED:

Travis Investment S.à r.l., a société à responsabilité limitée under Luxembourg law, registered at the Companies and Trade Register in Luxembourg under section B and number B152281, with its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

here duly represented Anneke van Tuijn, private employee, with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy will be annexed to the present deed.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacities, has drawn up the following articles of a joint stock (société anonyme) company which it intends to organize among themselves.

Name - Registered offices - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become partners in the future, a Société de gestion de Patrimoine Familial under the form of a joint stock company (société anonyme) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, the law of 11 May 2007 on the Société de gestion de Patrimoine Familial as well as by the present articles of incorporation.

The company may have one shareholder or several shareholders. For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only who does not need to be a shareholder of the Company.

The company shall assume the name of Daford Invest S.A. SPF.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branch offices, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the Municipality of the registered offices by a simple decision of the board of directors.

If extraordinary events either political, economical or social that might create an obstacle to the normal activities at the registered offices or to easy communications of these offices with foreign countries should arise or be imminent, the registered offices may be transferred to another country till the complete cessation of these abnormal circumstances. This measure, however, shall not affect the nationality of the company, which will keep its Luxembourg nationality, notwithstanding the provisional transfer of its registered offices.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The sole object of the Company is the acquisition, the holding, the management and the realization of financial assets, within the meaning of the Law of 5 August 2005 on Financial Guarantee Contracts, as well as of cash monies and assets of any nature held in a bank account, excluding any commercial activity. Financial assets according to the Law of 5 August 2005 on Financial Guarantee Contracts consist in (a) any transferable securities including, in particular, shares and other titles equivalent to shares, shares of undertakings for collective investment, bonds and debentures and any other form of proof of debt, certificates of deposit, notes, and bills of exchange; (b) securities conferring the right to acquire shares, bonds and debentures and other stocks by way of subscription, purchase or exchange; (c) forward financial instruments and securities conferring the right to a settlement in cash (except payment instruments); including money market instrument; (d) any other title representing property rights, claims or transferable securities; (e) any underlying instrument (be they related to indexes, raw materials, precious metals, foodstuff, metals, commodities or other goods or risks); (f) any claim related to the items listed under (a) to (e) and any right concerning these items or related to them, whether these instruments are materialized or dematerialized, transferable by way of crediting on an account or by negotiation, bearer instruments or registered securities, endorsable or not, and irrespective of the applicable law. The Company may take any supervision measures, may carry out any transactions, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes but only under the condition that the Company does not involve itself in the management of its shareholdings companies, within the meaning of the SPF Law of 11 May 2007.

Art. 5. The subscribed share capital is set at EUR 100,000.- (one hundred thousand Euros) consisting of 1,000 (thousand) shares with a par value of EUR 100.- (hundred Euros) each.

The company's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The shares may only be held by Eligible Investors as defined by article 3 of the SPF Law. The shares may be freely transferred, but only if the shares are held by Eligible Investors as defined by article 3 of the SPF Law.

Management - Supervision

Art. 6. For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only.

Where the Company has more than one shareholder, the Company shall be managed by a Board composed of at least three (3) directors who need not be shareholders of the Company. In that case, the General Meeting must appoint at least two new directors in addition to the then existing Sole Director. The director(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be reeligible.

If the post of a director elected by the General Meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally appoint a replacement. In this case, the next General Meeting will proceed to the final election.

When a legal person is appointed as a director of the Company, the legal entity must designate a permanent representative (représentant permanent) who will represent the legal entity in accordance with article 51bis of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. In the case the chairman is unable to carry out his duties, he is replaced by the director designated to this effect by the board. Exceptionally, the first chairman shall be appointed by the constitutive general meeting.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions, if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that every director can represent only one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, cable, telex or fax, confirmed by letter. Any director may participate in a meeting of the board by conference call, visioconference, or similar means of communications equipment whereby (i) the directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the directors can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the director's meetings.

Art. 8. All decisions by the board shall require an absolute majority. In case of an equality of votes, the chairman of the meeting does not carry the decision.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

The copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. Full and exclusive powers for the administration and management of the company are vested in the board of directors, which alone is competent to determine all matters not reserved for the General Meeting by law or by the present articles.

Art. 11. The board of directors may delegate the daily management to directors or to third persons who need not be shareholders of the company.

Art. 12. The company shall be bound towards third parties in all matters (i) by the joint signature of any two members of the board of directors, or (ii) by the sole signature of the managing director within the limits of the daily management or (iv) by the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the sole director, but only within the limits of such power.

Where the company has a sole director, the company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the sole director.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, who are appointed by the General Meeting which fixes their number and their remuneration.

The duration of the term of office of an auditor is fixed by the General Meeting. It may not, however, exceed six years.

General meeting

Art. 14. The General Meeting represents the whole body of the shareholders. It has the most extensive powers to decide on the affairs of the company. The convening notices are made in the form and delay prescribed by law.

Any shareholder may participate in a General Meeting by conference call, visioconference, or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 15. The annual General Meeting is held in the commune of the registered office at the place specified in the notice convening the meeting on June 6 at 10:00 o'clock and for the first time in 2012.

If such day is a holiday, the General Meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditors may convene an extraordinary General Meeting. It must be convened at the request of shareholders representing one fifth of the company's capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st. The first business year begins today and ends on December 31st 2011.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal prescriptions.

It submits these documents with a report of the company's operations one month at least before the Statutory General Meeting to the statutory auditors.

Art. 19. After deduction of general expenses and all charges, the balance represents the net profit of the company. Five percent of this net profit shall be allocated to the legal reserve fund. Such deduction will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the share capital of the company.

The balance is at the disposal of the General Meeting.

Advances and dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The General Meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursement of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the General Meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical bodies, appointed by the General Meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. As regards the matters which are not specified in the present articles, the parties refer and submit to the provisions of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended and the law of 11 May 2007 on the Société de gestion de Patrimoine Familial.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions enumerated in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,200).

Subscription

The shares have been subscribed to as follows:

Travis Investment S.à r.l., prenamed	1,000 shares
TOTAL	1,000 shares

The subscribed capital has been (entirely) paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of cent mille EURO (100,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Extraordinary general meeting

The sole shareholder, representing the whole of the subscribed capital, holding itself to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and passed the following resolutions.

- 1.- The company's address is fixed at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.
- 2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2016:

- a) Robin Naudin Ten Cate, Manager, with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- b) Ivo Hemelraad, Managing Director, with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- c) Marjoleine van Oort, Manager, with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2016:

Kohnen & Associates S.à r.l. 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French version the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil dix, le treizième jour du mois décembre,

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

ONT COMPARU:

Travis Investment S.à r.l, une société à responsabilité limitée constituée sous la loi Luxembourgeoise et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 152281 avec siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

ici représentée par Anneke van Tuijn, employée privée, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration restera annexée au présent acte.

Laquelle partie comparante, en-qualité qu'elle agisse, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des actions ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une Société de gestion de Patrimoine Familial sous la forme d'une société anonyme qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, la loi du 11 mai 2007 sur la Société de gestion de Patrimoine Familial, ainsi que par les présents statuts.

La société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la société n'a qu'un actionnaire unique, elle peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la société.

La société prend la dénomination de Daford Invest S.A. SPF.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte. Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquérir des actions, obligations ou autres titres par voie de

souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quel que soit le droit qui leur est applicable. D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la Société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi sur les SPF du 11 mai 2007 («SPF»).

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à cent mille EUROS (100.000.-EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent EUROS (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs avertis comme définit par l'article 3 de la Loi sur les SPF. Les actions sont librement cessibles sous réserve d'être détenues par des investisseurs éligibles tels que définis par l'article 3 de la Loi sur les SPF

Administration - Surveillance

Art. 6. Tant que la société a un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique seulement.

Si la société a plus d'un actionnaire, elle sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins deux nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace. Exceptionnellement, le premier président sera désigné par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion du conseil d'administration peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion du conseil d'administration peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion du conseil d'administration est retransmise en direct et (iv) les membres du conseil d'administration peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion du conseil d'administration par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion n'est pas prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

Art. 12. La société sera engagée, en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la société, ou (ii) par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière ou (iii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon le cas, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Lorsque la société a un administrateur unique, elle est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Tout actionnaire de la société peut participer à l'assemblée générale par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'assemblée générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'assemblée générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'assemblée générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'assemblée générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 6 du mois de juin à 10:00 heures et pour la première fois en 2012.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2011.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures le cas échéant ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la Société de gestion de Patrimoine Familial trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille deux cents EUROS (1.200 EUR).

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit:

Travis Investment S.à r.l. précitée	1.000 actions
TOTAL:	1.000 actions

Ces actions ont été libérées (intégralement) par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent mille EUROS (100.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, l'actionnaire unique représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée au 15, rue Edward Steichen, L – 2540 Luxembourg.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2016:
 - a) Robin Naudin ten Cate, administrateur, avec l'adresse professionnelle à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.
 - b) Ivo Hemelraad, administrateur, avec l'adresse professionnelle à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.
 - c) Marjoleine van Oort, administrateur, avec l'adresse professionnelle à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2016: Kohnen & Associates S.à r.l., 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Anneke van Tuijen, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 14 décembre 2010. LAC / 2010 / 56094. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 décembre 2010.

Référence de publication: 2010169069/351.

(100196196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2010.

Magnalux Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 79.464.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007747/9.

(110008202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Kerdi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 110.001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2011007714/13.

(110008140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Kim International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 15.489.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007717/10.

(110008722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

La Iolla S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 64.106.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007722/10.

(110008908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Lhêtre, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 4, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 67.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007726/10.

(110008469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

LIC US Real Estate Fund No. 1 SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 122.582.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 13 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007728/11.

(110008444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Lime Invest & Co. S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 101.458.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007730/10.

(110007824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Lion Trading Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4756 Pétange, 11, Place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 120.450.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 12 janvier 2011.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2011007731/11.

(110008113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Lorken & West S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9696 Winseler, 93, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 142.093.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007733/10.

(110007948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Ludwig Consult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 48.947.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG Consult S.à r.l.

EXPERT COMPTABLE - FIDUCIAIRE

L-6783 GREVENMACHER - 31, OP DER HECKMILL

Signature

Référence de publication: 2011007735/13.

(110008223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Maschinenbau und Metallbau G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4804 Rodange, 4, rue Schio.

R.C.S. Luxembourg B 67.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007745/10.

(110008744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

M.I.F., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 27.095.

Les comptes annuels au 31 octobre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2011007741/13.

(110008141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Manchester S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 60.723.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007749/10.

(110008723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Medea Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 76.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007757/9.

(110008001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

**Partalux SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. NERI - PARTALUX Holding S.A.).**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 31A, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 27.009.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2011007779/13.

(110008520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Melchior International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 103.672.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007758/9.

(110008002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Meriden (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 53.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007759/9.

(110008003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Meriden (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 53.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007760/9.

(110008017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Milleknapp S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9772 Troine, Maison 89.

R.C.S. Luxembourg B 135.433.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007762/10.

(110008586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

MMW Securities Fund, Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 25.952.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 6. Januar 2011.

Paul DECKER

Der Notar

Référence de publication: 2011007765/12.

(110008347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Munroe K Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.325.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 60854 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007770/10.

(110008081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Nettoservice S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 2, rue Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 11.739.

Les déclarations au 31 décembre 2008 visées à l'article 70 b) et c) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité

et

les comptes annuels consolidés révisés au 31 décembre 2008 de la société mère MEYERS S.A. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007781/13.

(110008317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Montnoir Or S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R.C.S. Luxembourg B 25.224.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007766/9.

(110008798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

N & G Patent Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 66.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007773/9.

(110008004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Net One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 77.106.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007774/10.

(110007979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Redfields S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 127.104.

Le bilan au 30 juin 2009 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

REDFIELDS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011007844/13.

(110008809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Soficob S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 38.681.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011007896/13.

(110008142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Newby Investment & Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 88.163.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007782/9.

(110008005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

NPA.H S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 146.873.

Les Bilans aux 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007786/10.

(110008724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Ocean Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 93.904.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCEAN PROPERTIES S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011007789/12.

(110008086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Ocean Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 93.904.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCEAN PROPERTIES S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011007790/12.

(110008087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Princess Wilru, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue de Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 118.903.

Les comptes annuels au 31. Dezember 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011007805/11.

(110008107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Odilon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 95.958.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007792/10.

(110008725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Omnia Private Equity Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 111.823.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007793/9.

(110008006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Onion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 83.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007796/9.

(110008007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Oreades Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 130.892.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007797/10.

(110008726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Presidential Properties, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 113.882.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011007821/11.

(110008022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

ProCompany Eberwein & Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8613 Pratz, 13, rue de Folschette.
R.C.S. Luxembourg B 116.108.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 13. Januar 2011.

Paul DECKER

Der Notar

Référence de publication: 2011007808/12.

(110008101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Parkimm Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 88.290.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007812/10.

(110008860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Pharmapath Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 100.899.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007817/10.

(110007995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Promotions et Participations International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 84.453.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011007824/12.

(110008064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Quilvest Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 36.012.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007830/10.

(110008519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Promotions et Participations International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 84.453.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2011.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2011007825/12.

(110008065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

R.E.P. Real Estate Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 71.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007831/9.

(110008203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

R.J.C. Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2, route de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 98.933.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007832/10.

(110008491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

R.M. Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 68, Muehlenweg.

R.C.S. Luxembourg B 122.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007834/10.

(110008745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

R.M. Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 68, Muehlenweg.

R.C.S. Luxembourg B 122.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007835/10.

(110008746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

**Romano S.A., Société Anonyme Soparfi,
(anc. SFPV S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 52.205.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 60662 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007839/11.

(110008553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Ravago S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 88.948.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 60912 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007842/10.

(110008263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Realty International Lloyd S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 11.342.

Les comptes annuels de liquidation au 15 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007843/11.

(110008770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

SportsBook s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelange, 27, Place de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 147.989.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2011007862/12.

(110008326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Salpa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 142.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007876/9.

(110008204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

S.P.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 24.169.

Les comptes annuels au 31/12/2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2011.

Pour: S.P.I. S.A

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Maréchal-Gerlaxhe / Ana-Paula Duarte

Référence de publication: 2011007860/15.

(110008192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Sterling Testing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 158.005.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 60926 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011007865/10.

(110007988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Stratford Capital Management S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.784.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011007867/10.

(110008732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Styron Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 153.577.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 janvier 2011.

Référence de publication: 2011007869/10.

(110008559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Classic Line S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 95.751.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer.

Signature.

Référence de publication: 2011008088/10.

(110008567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Chamäleon und Aktivität S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 32, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 89.002.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2011.

Pour Chamaleon und Aktivität S.A.

Signature

Référence de publication: 2011008087/12.

(110008753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2011.
